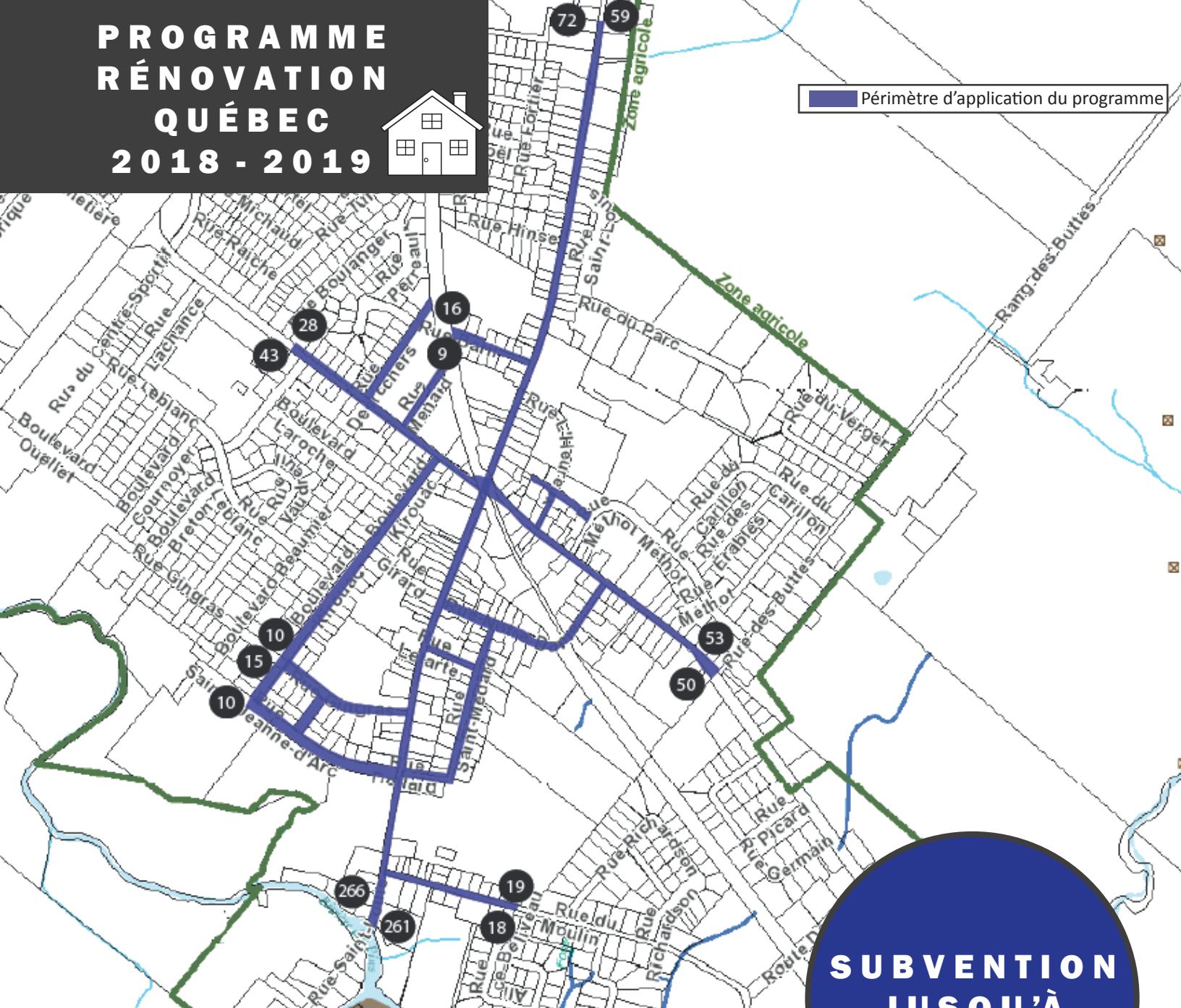


PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2018 - 2019



Périmètre d'application du programme



**SUBVENTION
JUSQU'À
30 000\$**

VOUS RÉSIDEZ DANS LE VIEUX-WARWICK ?

Vous désirez faire des travaux sur l'enveloppe extérieure de votre maison et les travaux estimés sont d'une valeur égale ou supérieure à 12 000 \$? Ces travaux portent minimalement sur la façade principale du bâtiment ?

Votre résidence a été construite avant 1980 et aucun arrérage de taxes municipales n'affecte votre immeuble ?

En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, la Ville de Warwick offre des subventions pouvant atteindre 30 000 \$ par résidence. Le montant de l'aide financière est calculé en multipliant le coût des travaux admissibles par le taux de 66.6 %.

Pour savoir si vous êtes éligibles au programme de subvention ou pour obtenir de l'information, contactez le Service de l'urbanisme

819 358-4300 poste 4308
permis@ville.warwick.qc.ca

Société
d'habitation

Québec

Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francs